

Le Comité Régional Auvergne - Rhône Alpes de Canoë Kayak

2017-2024

Le Canoë Kayak,
l'esprit club !



PRESENTATION

La région Rhône Alpes est de par sa position géographique et de par ses richesses aquatiques une de des toutes premières régions de France. Il existe un réel potentiel de développement de la pratique.

Avec l'appui de nos partenaires et de la Fédération Française de Canoë kayak nous avons la volonté de renforcer notre action dans les domaines de la formation, du patrimoine nautique, de la communication, de l'évènementiel et de la structuration de nos clubs.

Le territoire	L'eau	Les Hommes
44 000 km ² 12 départements 4181 communes 79 clubs	170 rivières 8 000 km de rivières 373 parcours navigables De multiples lacs et plan d'eau.	7,7 millions d'habitants Environ 420 000 pratiquants 3470 licenciés (8% national) 30% femmes 41% de jeunes

Le Canoë Kayak,
l'esprit club !

Quelle déclinaison du projet régional ?

- Trois orientations principales :
 - Le Comité, les Comités Départementaux-territoriaux et les clubs
 - Les sites de pratique et la sécurité
 - La pratique sportive
- Une déclinaison en 16 priorités



Le Canoë-Kayak,
l'esprit club !

Orientation n°1 Le Comité, les Comités Départementaux-territoriaux et les Clubs

1. Développer la qualité d'accueil des clubs
2. Améliorer la lisibilité des activités (projets et communication)
3. Former les cadres salariés, les dirigeants et les bénévoles
4. Former des pratiquants responsables : technique, sécurité, environnement
5. Accueillir S'ouvrir à tous les publics
6. Adapter notre offre d'animation sportive aux attentes de tous les pratiquants
7. Structurer l'organisation régionale et des comités départements ou territoriaux
8. Renforcer les réseaux du CK avec ses partenaires institutionnels et le monde socio économique

Le Canoë-Kayak,
l'esprit club !

Orientation 2 : Les sites de pratique et la sécurité

9. Mettre en sécurité les principaux sites de pratique.
10. Préserver l'accès à nos sites de pratique avec les partenaires
11. Etre représenté dans les instances de décision liées à nos sites de pratiques
12. Accompagner les projets d'équipements.



Le Canoë-Kayak,
l'esprit club !

Orientation 3 : La pratique du CK pour tous

- 13. Faciliter l'accès à la pratique sportive compétitive.
- 14. Organiser le dispositif d'accès au haut niveau.
- 15. Développer la pratique de loisir sportive régulière
- 16. Organiser de grands évènements toutes pratiques sportive confondues



Le Canoë-Kayak,
l'esprit club !